

COMPTE RENDU

Réunion du COMITE DIRECTEUR du CD57 du 12 juin 2017 à 18h30
Restaurant Le Royal à L'HÔPITAL

Présents : Patrick BAYARD, Florian CONSTANTIN, Thierry CONSTANTIN, Justine DELCEY, Anneline GREVIN, Françoise KLEIN-DEGAUGUE, Pierre KRUTTEN, Julien MALTRY, Richard MELIN, Françoise NOMINE, Denis OMLOR, Gaëtan PETER, Christophe PORTE

Excusés : Rémi HOSY, Jérôme SANCHIS, Richard VIBERT

Assiste : Stéphane LAMIRAND

La Présidente Françoise NOMINE remercie les personnes présentes et exprime les excuses des absents. Elle présente l'ordre du jour et propose le Responsable Associatif Stéphane LAMIRAND comme secrétaire de séance.

Point 1 : Infos de la Présidente

La Présidente Françoise NOMINE fait part :

- De ses sincères remerciements aux membres qui ont œuvré tout au long de la saison pour promouvoir la discipline et le Comité de Moselle. Elle mentionne notamment Anneline GREVIN et Julien MALTRY pour leur disponibilité auprès de l'UNSS, mais également les membres de la Commission Développement ou encore les personnes présentes sur les journées de promotion.

Point 2 : Point statistique

Françoise NOMINE, en l'absence de Richard VIBERT, informe les membres présents du déficit de licences à ce jour. Elle précise les chiffres en indiquant une très légère baisse des licences traditionnelles (-2) Pour ce qui est des licences promotionnelles, la baisse est plus conséquente mais pas alarmante. Plusieurs dirigeants présents indiquent d'ailleurs qu'ils vont encore saisir un certain nombre de licences promotionnelles d'ici la fin de la saison.

Françoise NOMINE et Stéphane LAMIRAND complètent ce point statistique en indiquant que trois clubs ne vont pas se réaffilier au CD57TT la saison prochaine : Arry, Dieuze et Hangviller.

Des échanges ont eu lieu avec ces clubs pour connaître les raisons et essayer de les soutenir, mais le manque d'effectifs et des tarifs trop conséquents ne permettent pas à ces structures de prolonger leur activité au sein de la FTTT.

Point 3 : Calendrier Départemental 2017/2018

Suite à la réception du calendrier national et régional, le calendrier départemental 2017/2018 vient d'être mis à jour. Deux modifications sont apportées par rapport au calendrier prévisionnel adressé aux membres en amont de la réunion :

- Le Championnat de Moselle Vétérans est fixé au dimanche 7 janvier. En effet de nombreux participants à l'édition 2017 ont demandé à ce que cette compétition soit placée plus tôt dans la saison.
- La journée finale des Coupes de Moselle et Mirabelle est déplacée du samedi 9 au samedi 16 juin pour ne pas rentrer en concurrence avec les Championnats du Grand-Est pour lesquels Metz TT et le CD57TT se sont portés candidats à l'organisation.

Celui-ci est ensuite validé par l'ensemble des membres présents et il sera communiqué très prochainement aux clubs mosellans accompagné de l'appel à candidatures pour l'organisation des différentes compétitions.

Le CD57TT validera le choix des organisateurs avant la prochaine AG prévue le 17 septembre.

Point 4 : Point sur les compétitions

Les différents responsables reviennent sur les compétitions organisées depuis le dernier comité directeur :

Thierry CONSTANTIN débute par le Championnat par Equipes. Il annonce que les résultats complets et les montées et descentes à chaque échelon ont été envoyés aux clubs par voie électronique. Les fiches d'engagement pour la saison 2017/2018 ont également déjà été adressées aux clubs.

Rien à signaler sur les autres compétitions départementales qui se sont bien déroulées.

Denis OMLOR, responsable des Coupes de Moselle et de la Mirabelle, revient sur le déroulement des deux compétitions. Tout s'est très bien déroulé avec les 1/8èmes de finale à Hundling et Bining, les ¼ de finale à Sarreguemines et une journée finale (1/2 finales et finales) à Amnéville.

Denis OMLOR signale que les équipes lauréates (Thionville en Moselle et Saint-Jean Kourtzerode en Mirabelle) possédait chacune dans leurs équipes une joueuse féminine. Une discussion s'en suit quant à la mise en place d'une obligation pour les équipes d'inscrire une féminine sur la feuille de rencontre. Ce point de règlement n'est toutefois pas validé.

Point 5 : Compétitions 2017/2018

Christophe PORTE présente les changements au niveau Ligue et notamment le critérium Fédéral dont la formule prévoit la création d'une Régionale 1 et de plusieurs Régionales 2 géographiques. Il est notamment prévu que la Moselle soit regroupée avec l'Alsace.

Sur ce même Critérium Fédéral, la Ligue du Grand Est a accepté que les licenciées féminines séniors et juniors puissent prendre part à la compétition à l'échelon départemental, avec les masculins (avec refus d'accéder ensuite en régional)

S'ouvre alors le débat d'ouvrir ce dispositif sur les catégories jeunes, ce qui permettrait aux débutantes de participer à cette compétition à un niveau plus abordable plutôt que d'être directement engagées en régional (ce qui est souvent synonyme de non-participation). L'ensemble des membres présents trouvent regrettable que cela ne soit pas possible. Françoise NOMINE s'engage alors à faire remonter cette demande à l'instance régionale.

Pierre KRUTTEN revient sur le nombre de regroupement jeunes cette saison (4) et demande à ce que ce nombre soit réduit (3) pour ne pas alourdir le calendrier des jeunes licenciés. Françoise NOMINE rappelle alors que cette compétition s'adresse en priorité aux licenciés débutants qui ne participent pas encore aux autres compétitions et qui n'ont donc pas encore un calendrier aussi fourni. De plus la participation à tous les tours n'est pas obligatoire mais permet aux clubs de remplir leurs obligations « jeunes » vis-à-vis de la Ligue.

Françoise NOMINE enchaîne ensuite sur le projet de refonte des regroupements jeunes et de la détection départementale. Au regard de la suppression du Grand Prix des Jeunes régional, il est important que le CD57TT se positionne sur les catégories poussin et benjamin, pour offrir une offre de pratique ludique aux débutants.

Elle présente à nouveau la proposition adressée à l'ensemble des membres qui prévoit de regrouper, en simultané, sur deux ou trois lieux, la partie détection et la partie challenges jeunes. La première serait constituée d'ateliers, faciles à mettre en place par le club organisateur, et pour lesquels on pourrait évaluer la progression du jeune d'un regroupement à l'autre. Prévoir alors un système de récompenses. Pour le deuxième, on conserverait les catégories benjamins, minimes et cadets, en faisant toutefois évoluer la formule sportive. Les rencontres se joueraient sur un système de points à l'italienne qui permet de réduire le nombre de tables occupées et de faire jouer un plus grand nombre de jeunes.

Cette nouvelle formule, bornée dans le temps, serait plus facile à organiser par les clubs et surtout plus lisible pour les parents et les accompagnateurs. Parents qui seront bien évidemment fortement invités à participer aux ateliers ce qui peut permettre d'augmenter la fidélisation des jeunes licenciés.

Enfin Françoise NOMINE évoque la proposition de la Ligue du Grand-Est qui prévoit une refonte du championnat par équipes avec une centralisation au niveau régional.

Christophe PORTE présente plus en détail ce projet qui prévoit notamment le versement d'une quote-part aux comités départementaux pour compenser la perte financière, pendant les premières années. Cette réforme permettant également de s'affranchir des limites géographiques des départements.

La quasi-totalité des membres présents s'opposent farouchement à cette proposition, qui viserait à supprimer la mission première des comités départementaux et qui ne garantit aucunement la stabilité financière de l'association. Françoise NOMINE suggère que l'échelon départemental reste à la charge des CD, avec possibilité pour un club de participer au championnat dans le département voisin, après règlement de son inscription dans son CD d'origine. Cette proposition trouve plus d'échos auprès des membres présents.

Christophe PORTE informe qu'une réunion avec les présidents des Commissions Sportives est normalement prévue au niveau régional dans le courant de l'été.

Point 6 : Tarifs 2017/2018

La Présidente Françoise NOMINE fait part de son souhait de ne pas faire évoluer les tarifs départementaux, sachant que certains tarifs augmentent déjà au niveau fédéral et régional.

A l'unanimité les membres présents soutiennent cette proposition. Les tarifs 2017/2018 sont donc validés.

Point 7 : INTER-CD

La prochaine édition des Inter Comités de la Zone Est aura lieu les 1er et 2 juillet 2017 à Saint-Dié des Vosges et le CD57 y sera représenté par deux équipes (16 joueurs), quatre cadres dont un délégué, et un arbitre.

En l'absence de Rémi HOSY, c'est Stéphane LAMIRAND qui présente la composition des deux équipes et informe les membres de l'organisation logistique.

La liste des joueurs sélectionnés sera disponible prochainement sur le site du CD57TT

Point 8 : Commission Départementale de Développement

Christophe PORTE revient sur les différentes actions et décisions de la Commission Développement depuis janvier :

- Trois demandes de Bourses d'Aide ont été étudiées : Clouange, Petit-Réderching et Vergaville. Les deux premiers clubs cités ont été soutenus au travers d'une aide de 150 €. Concernant Vergaville, l'avis de la Commission était favorable, mais le club a finalement décidé d'annuler son action pour des raisons internes.

- Le nouveau Label Développement CD57TT a été présenté à l'ensemble des clubs et la campagne 2016/2017 a été officiellement lancée début juin. Les clubs ont jusqu'au 17 juillet pour rendre leur dossier accompagné des pièces justificatives. Françoise NOMINE encourage l'ensemble des membres présents à faire le nécessaire pour que leurs clubs remplissent ce dossier.

- La soirée Tournée des Légendes n'a, malheureusement, pas rencontré le succès escompté.

- La soirée Dark Ping, organisé à Morsbach le 13 avril, n'a regroupée qu'une vingtaine de participants, mais l'ambiance fut au rendez-vous. L'opération sera reconduite la saison prochaine et une attention particulière sera portée sur le choix de la date qui ne semblait pas optimal.

- La journée de Promotion/Animation dans le cadre de La Messine, le 1^{er} mai à Metz a été un véritable succès. Le stand a été occupé quasiment sans interruption malgré le mauvais temps et les organisateurs de la course ont déjà sollicité le CD57 pour que l'animation soit reconduite la saison prochaine.

- Christophe PORTE détaille les futures journées de promotion prévues au niveau départemental : Journée Olympique le mercredi 21 juin à Moulins (en partenariat avec le club de Montigny lès Metz TT), Festival « Sur la remorque du Pat », le vendredi 23 juin à Maizeroy, en partenariat avec le Conseil Départemental et enfin la prochaine journée Waly'Ping, prévue le dimanche 19 août à Walygator.

- Est mentionné également la journée Portes Ouvertes, organisée par le club de Farébersviller, le samedi 24 juin. Plusieurs membres du Comité Directeur se déplaceront pour soutenir l'opération.

Point 9 : Fête Départementale du Sport

Stéphane LAMIRAND informe les membres que l'édition 2017 de la Fête du Sport Départementale aura lieu le week-end du 30 septembre et 1^{er} octobre. La manifestation est de retour à Metz, après une édition 2016 organisée à Amnéville.

Le CDOS avait passé la consigne aux Comités Départementaux d'impliquer les clubs sportifs d'Amnéville en priorité. Le CD57TT a également convié les clubs proches géographiquement pour leur proposer de participer à ce week-end.

Une réunion d'information avait lieu ce soir même et nous attendrons le compte-rendu pour pouvoir communiquer plus amplement.

Point 10 : Point financier

La Trésorière Générale Anneline GREVIN, donne l'état des comptes du Comité Départemental à ce jour. Il ressort la bonne santé financière du Comité.

Un comparatif avec la situation, à la même époque l'année dernière, est effectué et fait apparaître un léger différentiel négatif. Anneline GREVIN expose les principaux postes de dépenses qui ont augmenté et propose d'attendre le bilan financier de fin juin pour y voir plus clair.

Point 11 : Assemblée Générale 2017

Suite à l'appel à candidatures lancé fin mai, cinq clubs se sont positionnés pour organiser l'AG 2017 : Rémilly, Sarreguemines, Petit-Réderching, Sainte-Marie aux Chênes et Amnéville.

Afin d'assurer une alternance géographique, seules les candidatures de Petit-Réderching et Sarreguemines sont soumises au vote. Avant cela, les deux représentants des deux clubs présentent les atouts de leurs candidatures. Après un vote à bulletin secret, il est décidé de confier l'organisation de l'AG au club de Petit-Réderching (au gymnase d'Enchenberg).

Françoise NOMINE fait part de son envie de garder la proposition de Sarreguemines pour une AG électorale, au regard des conditions d'accueil de très bonne qualité.

Point 12 : Divers

Françoise NOMINE informe les membres qu'un concours photos « Le Ping en vacances » sera lancé avant la fin du mois de juin pour inciter les pongistes mosellans à partager leurs photos durant l'été. Des places pour la Ligue des Champions seront à gagner.

Elle fait également part de son intention de commander des kakemonos aux couleurs du CD57TT. S'en suit des échanges concernant le logo actuel et son possible changement. Est également discuté le choix des couleurs.

Il est prévu de solliciter deux personnes, travaillant dans ce domaine afin de recevoir des propositions dans le courant de l'été. L'objectif sera de présenter le nouveau logo lors de l'AG en septembre.

Françoise NOMINE rappelle le changement de partenaire au 1^{er} juillet, le contrat avec Wack Sport ayant été résilié. C'est désormais Dauphin qui sera notre partenaire privilégié.

Patrick BAYARD invite le CD à mettre en place un bon de commande sur le site internet, pour permettre aux clubs de passer commande via notre structure.

Un point est également fait concernant le certificat médical. Celui-ci reste obligatoire dans le cas d'une nouvelle licence, il n'est par contre plus nécessaire pour le renouvellement de celui-ci si un certificat a été présenté la saison dernière. Il est cependant alors nécessaire de faire remplir un questionnaire par le licencié.

Ce questionnaire, disponible sur le site de la Ligue, sera également mis en ligne sur le site du CD57.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la réunion est levée à 22h00.